

# À propos du présent Rapport

## Portée

Le présent rapport donne un aperçu de nos engagements sociaux, économiques et environnementaux, ainsi que de notre incidence sur les collectivités et les pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Il complète les renseignements sur notre rendement et notre situation financière présentés dans notre Rapport annuel aux actionnaires 2008. Le rapport a été produit pour une grande variété de parties prenantes. Notre Rapport annuel 2008 et notre site Web, [rbc.com](http://rbc.com), contiennent des renseignements plus détaillés concernant des sujets d'intérêt particulier pour certaines parties prenantes.

## Déclaration de responsabilité publique

Toutes les institutions financières de régime fédéral du Canada ayant un capital de plus de un milliard de dollars sont tenues de publier une déclaration annuelle faisant état de leur contribution à l'économie et à la société canadiennes. Le rapport comprend la déclaration de responsabilité publique de la Banque Royale du Canada® et des entités de son Groupe précisées par règlement, ainsi que les déclarations de responsabilité publique de la Société d'hypothèques de la Banque Royale et de la Compagnie d'assurance vie RBC. Un exemplaire imprimé de notre Rapport sur la responsabilité d'entreprise et Déclaration de responsabilité publique est disponible gratuitement sur demande. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec :

La rédactrice en chef,  
Rapport sur la responsabilité d'entreprise et Déclaration  
de responsabilité publique de RBC  
9th Floor, South Tower  
Royal Bank Plaza  
200 Bay Street  
Toronto (Ontario)  
Canada  
M5J 2J5  
Courriel : [corporateresponsibilityreport@rbc.com](mailto:corporateresponsibilityreport@rbc.com)

## Parties prenantes

Le présent rapport est publié à l'intention de toutes les parties prenantes de la Banque Royale du Canada et de ses filiales, groupées sous la marque générique RBC®. Nos parties prenantes sont les employés, les clients, les investisseurs actuels et potentiels, les fournisseurs, les gouvernements, les autorités de réglementation, les organisations non gouvernementales (ONG) et les membres de la collectivité.

## Période du rapport

Toutes les données et tous les exemples dont fait état le présent rapport portent sur les activités entreprises pendant l'exercice 2008 (1<sup>er</sup> novembre 2007 – 31 octobre 2008), sauf indication contraire.

## Terminologie

Dans le présent rapport, le terme « employés » désigne les personnes qui travaillent dans l'une ou l'autre des unités opérationnelles et fonctionnelles de RBC partout dans le monde, tel qu'il est indiqué à la page 4 du présent rapport.

## Monnaies et mesures

Sauf indication contraire, toutes les sommes monétaires sont exprimées en dollars canadiens. Les dollars US sont convertis au taux moyen de l'exercice 2008 (1,00 \$ CA = 0,969 \$ US). Sauf indication contraire, les mesures sont exprimées en unités métriques.

## Global Reporting Initiative

La structuration de la présentation des renseignements sur le développement durable dans le présent rapport et en ligne reflète les principes directeurs G3 du *Global Reporting Initiative* (GRI), le supplément du GRI relatif au secteur des services financiers, ainsi que les commentaires des parties prenantes et les pratiques exemplaires externes. Afin de permettre la comparaison entre RBC et les autres organismes produisant des rapports, le lecteur trouvera un index du contenu du supplément GRI à l'adresse [rbc.com/responsabilite](http://rbc.com/responsabilite) et à la page 67 du présent rapport.

## Déclarations prospectives

Le présent rapport contient des déclarations prospectives aux termes de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les « mesures refuge » (safe harbor) de la loi *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* (aux États-Unis), et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Ces déclarations prospectives comprennent notamment des déclarations concernant la qualité du crédit au Canada en 2009, la provision prévue pour pertes sur créances, les prêts consentis aux consommateurs et les dépenses des entreprises clientes du secteur des Services bancaires canadiens, ainsi que des déclarations concernant nos priorités environnementales en 2009 et nos plans d'expansion des succursales bancaires et d'assurance. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations étant donné que de nombreux facteurs, notamment la conjoncture économique et commerciale générale, l'incidence de la volatilité persistante des marchés financiers et le manque de liquidités au sein des marchés du crédit, notre capacité de gérer efficacement nos liquidités et nos ratios de capital et de mettre en place des méthodes efficaces de gestion du risque et notre aptitude à exécuter avec succès nos stratégies et plans, pourraient faire en sorte que nos résultats diffèrent sensiblement des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives. Notre Rapport annuel 2008 contient des renseignements complémentaires au sujet de ces facteurs et d'autres facteurs.

## Rapports antérieurs et renseignements complémentaires

Vous trouverez le Rapport sur la responsabilité d'entreprise et Déclaration de responsabilité publique des années antérieures, ainsi que d'autres renseignements se rapportant aux sujets évoqués dans le présent rapport, sur le site [rbc.com](http://rbc.com).